



Programme d'Appui aux PME/PMI
et à la Maîtrise des Technologies
d'Information et de Communication (PME II)

REVUE DE PRESSE

***Journée de Présentation des
actions de mise à niveau
dans le secteur « Mécanique »***

Hôtel El Djazair - Mardi 17 Décembre 2013

SOMMAIRE

Titre	Support	Page
Programme de mise à niveau dans le secteur mécanique Les experts européens ciblent la gestion de la production	Horizons	03
Pour une passation libre des marchés publics entre entreprises publiques et privées (BASTP)	APS	04
Kamel Agsous, PDG de la Bourse algérienne de la sous-traitance et du partenariat, à propos du management de production « La formation est insuffisante »	Horizons	05
Les entreprises enregistrent une déperdition de 20 %	Le Jeune Indépendant	06
Bourse algérienne de la sous-traitance et du partenariat : Pour une passation libre des marchés entre public et privé	Le Financier	07
Relance de l'industrie mécanique La réorganisation de la production et la veille technologique, des pré requis	Le Soir d'Algérie	08
Journée de présentation des actions de mise à niveau dans le secteur Mécanique : Les entreprises au scanner « Toutes les entreprises doivent élaborer un diagnostic stratégique afin d'éviter la déperdition »	El Moudjahid	10
Pour une passation libre des marchés publics entre entreprises publiques et privées (Bastp)	Le Temps	11

Programme de mise à niveau dans le secteur mécanique

Les experts européens ciblent la gestion de la production



Le programme d'appui aux PME/PMI et à la maîtrise des technologies de l'information et de la communication (PME II), mis en place par l'Algérie et l'Union européenne, a permis le diagnostic d'un certain nombre de lacunes dans le secteur mécanique.

Alors que l'entreprise publique exprime le besoin d'externaliser ses produits, l'entreprise privée a besoin de plus de visibilité dans l'organisation. « L'inexistence de structures de soutien dans la sphère des affaires algériennes ne permet pas la structuration du marché. Ces structures qui consistent en la fédération technique entre les entreprises, sans mettre en cause la concurrence, permettent de cerner les problématiques, la création de centre technique qui facilite l'accès aux nouvelles TIC et les centres d'accréditation pour procéder à des vérifications constantes des machines », a estimé, hier, à Alger, François Venel, expert principal de la filière mécanique du programme PME II, à l'occasion d'une journée de présentation des actions de mise à niveau dans ce secteur. Dans le cadre de ce programme, des actions de mise à niveau sur la programmation des machines-outils à commande numérique et la formation des responsables d'atelier au management d'équipe et programmation du travail ont été entamées. Sur ce dernier point, cet expert a constaté que les chefs d'atelier de production sont soit loin de la réalité des ouvrages. « Un chef d'atelier doit encadrer les ouvriers. Il est important aussi que l'entreprise se montre exigeante dans l'achat des machines. Il faut aussi exiger du vendeur un cahier de charges qui inclut pièces de réception et une formation continue », a conseillé M. Venel. Dans le même contexte, le PDG de la Bourse algérienne de la sous-traitance et du partenariat (BASTP) du centre, Kamel Agsous, a souligné que l'accompagnement, à travers la PME II, dans l'amélioration organisationnelle des ateliers de production notamment, est une valeur ajoutée à moyen terme pour l'entreprise. « C'est ce qu'on appelle une culture industrielle qui permet de minimiser les pertes financières. Il faut savoir que 20% du coût des pertes du chiffre d'affaires sont dues à une méconnaissance de système de gestion de production », dit-il, en signalant que l'inégalité entre l'entreprise publique et l'entreprise privée fait perdre également à cette dernière des bénéfices. « La PME privée n'étant pas traitée de la même façon que l'entreprise publique, elle ne peut pas produire d'une façon systématique », a-t-il expliqué. N'empêche, la trentaine d'entreprises ayant bénéficié de ce programme d'un coût de plus de 800 000 euros, semblent globalement satisfaites. De l'avis de l'entreprise Tolemétal, le PME II lui a permis de maîtriser les délais de réalisation et d'avoir une fluidité dans les activités. L'entreprise Strarm se réjouit que ce programme lui ait facilité la mise en place d'un planning de fabrication et la réduction des délais de livraison ainsi que la définition des postes de travail. Bien que sur ce dernier point, l'entreprise a souhaité une formation plus longue pour permettre aux techniciens d'être plus autonomes dans leur poste.

Farida Belkhiri
Horizons du 17/12/2013

Pour une passation libre des marchés publics entre entreprises publiques et privées (BASTP)



ALGER - Le président de la Bourse algérienne de la sous-traitance et du partenariat (Bastp), Kamel Agsous, a plaidé mardi pour une passation libre des marchés publics entre entreprises nationales publiques et privées pour développer le tissu de la sous-traitance algérienne.

"Il faut libérer la relation entre entreprises nationales publiques et privées, afin de permettre aux PME algériennes de bénéficier davantage du vaste programme d'investissement public", a-t-il déclaré lors de la journée de présentation des actions de mise à niveau dans le secteur de la mécanique.

Selon ce responsable, la hausse enregistrée dans l'activité des grands donneurs d'ordres, notamment publics, grâce aux nouveaux projets prévus dans le cadre de la relance du secteur industriel, "ne profite pas" aux privés algériens.

"Il y a un décalage profond entre l'évolution du secteur public et celle du tissu industriel privé algérien", a-t-il regretté. Pour faire face à cette situation, M. Agsous a mis l'accent sur la nécessité d'autoriser l'attribution des marchés publics librement entre entreprises nationales, publiques et privées, sans être obligé de passer par les appels d'offres.

Des facilitations procédurales ont été introduites fin 2012 à la réglementation des marchés publics, permettant de passer les marchés entre entreprises économiques publiques de gré à gré, rappelle-t-on.

Le président de la Bastp a prôné ainsi la généralisation de ces assouplissements à toutes les entreprises algériennes, notamment privées, pour leur permettre d'être actives en permanence, condition sine qua non pour réaliser les objectifs de la mise à niveau.

Par ailleurs, il a jugé indispensable de concevoir et de déployer des mesures ciblées de soutien et d'accompagnement du tissu de PME existant tant au niveau de leur organisation que de leur capacité d'investissement et de partenariat.

La Bastp a mis en oeuvre, en partenariat avec le Programme d'appui aux PME/PMI et celui de la maîtrise des technologies d'information et de communication (PME II), un programme de formation, au cours de l'année 2013, pour la mise à niveau des entreprises relevant du secteur de la mécanique.

Les PME membres de la Bastp, ont bénéficié de formation dans la programmation des machines et outils à commande numérique ainsi que dans le management d'équipe et la programmation de travail. L'appui du

PME II au secteur de la mécanique a nécessité un budget de 815.000 euros, ayant permis l'intervention de 45 experts pour assurer des missions d'étude, d'assistance technique et de formation.

Globalement, le PME II a accompagné une trentaine d'entreprises de ce secteur, durant la période 2011-2013, dans l'élaboration d'un diagnostic et d'un plan de mise à niveau et 12 d'entre elles ont engagé effectivement un processus de mise à niveau.

En outre, ce programme a procédé, dans le cadre d'appui institutionnel avec le ministère du Développement Industriel et de la Promotion de l'Investissement, à l'élaboration d'une étude pilote dans le domaine de la sous-traitance dans la filière des composantes automobile et trois études de projets d'investissements industriels dans le domaine de la sous-traitance automobile (pièces de décolletage, articles en caoutchouc et ressorts à lames et à boudins).

Ces études ont pour objectif principal d'augmenter le taux d'intégration nationale dans le cadre de la production de véhicules Renault en Algérie. Les responsables de ce projet ont estimé ce taux entre 20 et 25% dans une première étape.

D'autres études ont été élaborées, dans le cadre du même programme, pour la création d'un Centre technique des industries de la mécanique, qui prendra en charge la formation dans ce secteur, les essais de machines et la veille technologique.

APS, le 17/12/2013

Kamel Agsous, PDG de la Bourse algérienne de la sous-traitance et du partenariat, à propos du management de production « La formation est insuffisante »

Dans votre intervention, vous avez affirmé que l'inexistence de management dans la production est derrière des pertes à hauteur de 20% en termes de chiffre d'affaires. La formation dans le cadre de la PME II est-elle suffisante pour avoir un véritable système de gestion de la production ?

Cela n'est pas du tout suffisant. Ce programme est une sorte de formation « éveil » qui permet juste aux entreprises de prendre conscience de la problématique du système de gestion de production dans la PME notamment algérienne, qui impacte considérablement les bénéfices de l'entreprise. Et quand je dis entreprise, il ne s'agit pas seulement de PME mais aussi de grosses entreprises. 20% de pertes, c'est énorme ! Ce qu'il faut maintenant, ce sont des actions profondes, il ne s'agit pas seulement de former. L'action de la plus haute importance à entreprendre pour commencer, est d'établir des diagnostics de gestion au niveau de chaque entreprise.

Vous avez également appelé à ce que les entreprises privées soient traitées de la même manière que les entreprises publiques. Que proposez-vous dans ce sens là ?

Il faut savoir tout d'abord que la réglementation actuelle empêche de mettre l'entreprise privée et l'entreprise publique sur le même niveau de traitement. Donc, nous devons pousser les pouvoirs publics à modifier cette réglementation, le code de marché. Ce qui stipule une fédération de toutes les entreprises

pour constituer une force de proposition qui aura comme mission principale de rallier les pouvoirs publics à leur point de vu. Nous sommes capables de le faire. Nous avons quand même réussi à permettre aux entreprises nationales de se lancer dans des projets sans passer par des appels d'offres. Maintenant, l'entreprise nationale peut faire appel directement à une autre entreprise algérienne. Cela est un pas très important. Nous avons réussi, sur ce coup là, à modifier le code des marchés. Il faut juste continuer sur cette lancée.

F. B.

Horizons du 17/12/2013

Les entreprises enregistrent une déperdition de 20 %



Faute d'une visibilité claire et d'un bon management, les entreprises algériennes souffrent d'une déperdition importante estimée à plus de 20 %, selon le directeur du programme PME II, Abdeldjalil Kassoussi. Pour se rattraper, cet expert recommande aux entreprises de se mettre à niveau tant sur le plan management que sur le plan structurel afin d'assurer leur pérennité.

«Chaque entreprise doit suivre un programme de formation spécifique à son besoin et à ses attentes», a-t-il recommandé hier à Alger lors d'une journée de présentation des actions de mise à niveau de la filière mécanique. M. Kassoussi s'est félicité néanmoins du fait que les entreprises algériennes passent progressivement d'une culture de la rente à une culture de management qualité à travers leur intérêt croissant pour les programmes de mise à niveau. Pour sa part, le chef d'équipe assistance technique à la PME II, Paolo Castrataro, a fait constater que le secteur de la mécanique en Algérie est «caractérisé par une polarisation entre les grosses entreprises industrielles publiques qui contribuent à la valeur ajoutée du secteur dont la production est assez intégrée».

Quant à l'industrie des entreprises privées, qui sont pour la plupart des PME, leur essor et leur structuration passent nécessairement par les programmes de l'Etat visant à développer la sous-traitance des nouvelles filières productives comme celles des composants automobiles dans le cadre des programmes d'investissement SNVI/FNI-Renault. Aussi, pour faire bénéficier ces PME privées de ce programme d'une manière efficiente, M. Castrataro recommande des mesures ciblées de soutien et d'accompagnement après un bon diagnostic. Soulignant l'importance du secteur mécanique dans la croissance du PIB et la réduction des importations, l'expert principal de la filière mécanique de la PME II, François Venel a rappelé, pour sa part, que la mécanique, qui date de plus de deux siècles, concerne d'autres secteurs, outre celui de l'automobile. Il a souligné le développement effréné de la mécanique à partir des années 1990 avec le boom de l'informatique et l'électronique.

Cette évolution impose aux entreprises une mise à niveau continue, notamment en ce qui concerne les innovations en matière de gestion et de moyens structurels. Concernant le programme d'appui au secteur mécanique qui a concerné une trentaine d'entreprises privées et pour lequel 850 000 euros ont été mobilisés, M. Venel a parlé de 45 experts mobilisés dans le domaine de la formation et de la mise à niveau déployés au niveau de ses entreprises bénéficiaires. La mission de PME II consiste notamment en l'accompagnement des entreprises en matière de construction d'usines industrielles aux standards requis, l'acquisition de nouvelles technologies, mais également des propositions pour l'amélioration du processus de rendement, la maîtrise des coûts, le respect des délais, l'accès aux marchés.

«Nous proposons également des solutions d'industrialisation qui consistent à établir des gammes d'usinage pour l'atelier», a-t-il indiqué. Il s'agit également d'enseigner aux entreprises comment utiliser au mieux les outils de production, notamment la programmation des machines numériques.

Z. M.

Le Jeune Indépendant

Bourse algérienne de la sous-traitance et du partenariat : Pour une passation libre des marchés entre public et privé

Le président de la Bourse algérienne de la sous-traitance et du partenariat (Bastp), Kamel Agsous, a plaidé mardi pour une passation libre des marchés publics entre entreprises nationales publiques et privées pour développer le tissu de la sous-traitance algérienne. "Il faut libérer la relation entre entreprises nationales publiques et privées, afin de permettre aux PME algériennes de bénéficier davantage du vaste programme d'investissement public", a-t-il déclaré lors de la journée de présentation des actions de mise à niveau dans le secteur de la mécanique. Selon ce responsable, la hausse enregistrée dans l'activité des grands donneurs d'ordres, notamment publics, grâce aux nouveaux projets prévus dans le cadre de la relance du secteur industriel, "ne profite pas" aux privés algériens. "Il y a un décalage profond entre l'évolution du secteur public et celle du tissu industriel privé algérien", a-t-il regretté. Pour faire face à cette situation, M. Agsous a mis l'accent sur la nécessité d'autoriser l'attribution des marchés publics librement entre entreprises nationales, publiques et privées, sans être obligé de passer par les appels d'offres. Des facilitations procédurales ont été introduites fin 2012 à la réglementation des marchés publics, permettant de passer les marchés entre entreprises économiques publiques de gré à gré, rappelle-t-on. Le président de la Bastp a prôné ainsi la généralisation de ces assouplissements à toutes les entreprises algériennes, notamment privées, pour leur permettre d'être actives en permanence, condition sine qua non pour réaliser les objectifs de la mise à niveau. Par ailleurs, il a jugé indispensable de concevoir et de déployer des mesures ciblées de soutien et d'accompagnement du tissu de PME existant tant au niveau de leur organisation que de leur capacité d'investissement et de partenariat. La Bastp a mis en oeuvre, en partenariat avec le Programme d'appui aux PME/PMI et celui de la maîtrise des technologies d'information et de communication (PME II), un programme de formation, au cours de l'année 2013, pour la mise à niveau des entreprises relevant du secteur de la mécanique. Les PME membres de la Bastp, ont bénéficié de formation dans la programmation des machines et outils à commande numérique ainsi que dans le management d'équipe et la programmation de travail. L'appui du PME II au secteur de la mécanique a nécessité un budget de 815.000 euros, ayant permis l'intervention de 45 experts pour assurer des missions d'étude, d'assistance technique et de formation. Globalement, le PME II a accompagné une trentaine d'entreprises de ce secteur, durant la période 2011-2013, dans l'élaboration d'un diagnostic et d'un plan de mise à niveau et 12 d'entre elles ont engagé effectivement un processus de mise à niveau. En outre, ce programme a procédé, dans le cadre d'appui institutionnel avec le ministère du Développement Industriel et de la Promotion de l'Investissement, à l'élaboration d'une étude pilote dans le domaine de la sous-traitance dans la filière des composantes automobile et trois études de projets d'investissements industriels dans le domaine de la sous-traitance automobile (pièces de décolletage, articles en caoutchouc et ressorts

à lames et à boudins). Ces études ont pour objectif principal d'augmenter le taux d'intégration nationale dans le cadre de la production de véhicules Renault en Algérie. Les responsables de ce projet ont estimé ce taux entre 20 et 25% dans une première étape. D'autres études ont été élaborées, dans le cadre du même programme, pour la création d'un Centre technique des industries de la mécanique, qui prendra en charge la formation dans ce secteur, les essais de machines et la veille technologique.

Nabila B.

Le Financier du 17/12/2013

Relance de l'industrie mécanique

La réorganisation de la production et la veille technologique, des pré requis

La réorganisation de la production et le développement de la veille technologique sont des pré requis, des rouages essentiels dans la relance de l'industrie mécanique nationale.

Chérif Bennaceur - Alger (Le Soir)

Le lancement du Centre technique des industries mécaniques (Cetim) en Algérie est primordial, estime le consultant français, François Venel, hôte hier, à l'hôtel El Djazaïr, d'un séminaire de présentation. Expert principal de la filière mécanique dans le cadre du programme d'appui aux PME et à la maîtrise des technologies de l'information et de la communication (PME II, lancé dès 2009), ce consultant observe que la mise en place du Cetim permettra notamment aux entreprises du secteur mécanique de développer la veille, le suivi des évolutions et données techniques et technologiques mondiales mais aussi une meilleure pénétration et couverture de leurs marchés.

Déjà projeté sous l'égide du ministère du Développement industriel et de la Promotion de l'investissement et bénéficiant de l'appui institutionnel du programme PME II, le Cetim contribuera certainement à booster la relance du secteur industriel mais aussi à renforcer, «structurer» le soutien aux entreprises.

«La compétitivité est dans l'organisation»

Autre prérequis, la nécessité pour les entreprises industrielles, qu'elles soient publiques ou privées, de réorganiser leur mode de production, système d'information et logistique, en matière de management et de conduite d'ateliers.

Il s'agira, explicitera François Venel, de développer un mode de gestion de la production qui soit organisé, dans la mesure où «la compétitivité est dans l'organisation», et optimisé en termes de fonctionnement des machines et de performances. A ce propos, cet expert constatera qu'en matière d'usinage, la meilleure performance dans certaines unités industrielles ne dépasse pas les 18%, d'où la nécessité d'optimiser l'organisation industrielle en interne.

En ce sens, le président de la Bourse algérienne de sous-traitance et de partenariat du Centre (BASTP/Centre), Kamel Agsous, observe que le déficit d'organisation, de coordination et d'interfaçage ainsi que la méconnaissance des règles de gestion favorisent les déperditions de production, de productivité.

Des déperditions estimées généralement à hauteur de 20% du chiffre d'affaires réalisé, l'entreprise fonctionnant alors comme une «usine fantôme».

Il s'agira aussi pour les industriels de la mécanique d'être «exigeants», dira François Venel, avec leurs fournisseurs et constructeurs étrangers, par le biais de cahiers des charges précis et la nécessité du transfert d'expertise et de la formation. Voire, les entreprises industrielles doivent «se fédérer», relève François Venel, évoquant le caractère «assez diffus, peu visible» du tissu entrepreneurial privé tandis que le secteur public est «assez intégré» quoiqu'en manque d'externalisation.

En ce sens, l'expert principal constate que les entreprises privées ont l'opportunité de sous-traiter, de satisfaire les demandes liées notamment à l'outillage de la fabrication et du contrôle, de nouer des partenariats avec des sociétés étrangères.

Ce que le programme PME II apporte

Une dynamique à laquelle le programme PME II participe, ce faisant, à travers les actions d'appui institutionnel, en collaboration avec la BASTP/Centre, et d'assistance technique à une trentaine de PME activant dans la transformation mécanique.

Notons que l'appui du PME II à la filière mécanique, financé à hauteur de 815 000 euros, a mobilisé 930 h/j d'expertise et a nécessité l'intervention de 45 experts de courte durée dans le cadre de 49 missions d'études, d'assistance technique et de formation. Dans le cadre de l'appui institutionnel (387 j/h), diverses études ont été menées dans le domaine de la sous-traitance dans la filière des composants automobiles, l'ingénierie et le démarrage du futur Cetim, ainsi que dans l'élaboration d'un cahier des charges du système d'information unifié des bourses de sous-traitance et de partenariat. Egalement, l'accompagnement du PME II (489 j/h) a concerné, entre 2011 et 2013, quelque 31 entreprises dont une douzaine ont engagé un véritable processus de mise à niveau, par le biais d'actions d'appui individuel ou groupé.

En outre, le PME II a accompagné l'Unité des recherches appliquées en sidérurgie- métallurgie (Urasm) dans son accréditation à la norme ISO 17025, dans le cadre du renforcement de l'évaluation de la conformité (54 h/j).

Une dynamique à «amplifier»

Des actions bien appréciées, relèvera François Venel, dans la mesure où elles constituent de «bonnes réponses aux besoins» et permettent notamment de booster la formation de qualité et l'organisation efficiente. Toutefois, l'expert principal estime qu'il faut «amplifier» ce type d'actions, appelant à «ne pas se relâcher», dans le contexte où le programme national de mise à niveau a été impulsé sous l'égide de l'Agence nationale dédiée (ANDPME). Mais aussi à développer l'innovation et à stimuler la compétitivité industrielle et économique.

C. B.

Le Soir d'Algérie

Journée de présentation des actions de mise à niveau dans le secteur Mécanique : Les entreprises au scanner

«Toutes les entreprises doivent élaborer un diagnostic stratégique afin d'éviter la déperdition»

«Toutes les entreprises doivent élaborer un diagnostic stratégique afin d'éviter la déperdition», a déclaré, hier à Alger, le président de la Bourse algérienne, de la sous-traitance et du partenariat, Kemal Agsous, en marge d'une journée de présentation des actions de mise à niveau dans le secteur mécanique. M. Agsous a expliqué que «la perte des entreprises peut dépasser 20% des chiffres d'affaire des entreprises».

De son côté, le Team Leader ATA PME II, Paolo Castrataro, a déclaré que «dans le cadre du programme de renforcement de l'évaluation de la conformité, le PME II a accompagné l'unité des recherches appliquées en Sidérurgie/Métallurgie (Urasm) à l'accréditation ISO 17025». Et d'ajouter : «La mise en place du programme de développement de la sous-traitance automobile, un expert national a été mobilisé par le PME II et mis à la disposition de l'ANDPME, qui a été chargée d'élaborer un programme spécifique d'appui à cette filière.»

Selon lui, le secteur de la mécanique en Algérie étant caractérisé par une polarisation entre des grosses entreprises industrielles publiques qui contribuent à la plupart des valeurs ajoutées du secteur et dont la production est encore assez intégrée, d'une part, et des petites, voire très petites entreprises privées, d'autre part, la structuration et l'essor de l'industrie privée passe nécessairement par les programmes de l'État visant à développer la sous-traitance et de nouvelles filières productives, à savoir des composants automobiles dans le cadre du programme d'investissement SNVI-FNI-Renault. Il s'agit également de voir comment favoriser le partenariat international en vue de favoriser le transfert technologique et la consolidation de centres techniques et des formations professionnelles.

«La mise en place de ces importants programmes d'investissement aura un impact certain sur le niveau de production et d'intégration nationale, avec des effets bénéfiques sur la facture d'importation et l'emploi dans le secteur», a expliqué M. Castrataro, avant d'ajouter : «Au cours de la période 2011-2013, le PME II a accompagné 30 entreprises de ce secteur dans l'élaboration d'un diagnostic et d'un plan de mise à niveau, et 12 d'entre elles ont gagné un véritable processus de mise à niveau, bénéficiant d'une ou plusieurs actions d'appui.»

M. Castrataro a souligné qu'il espère, à travers les actions réalisées par le PME II et de celles qui le seront à travers le PNMAN, «avoir apporté une contribution aux efforts de la BASTP Centre et des entreprises qui se sont engagées dans cette démarche de progrès qui permettra de voir, au cours des prochaines années, à l'instar d'autres secteurs productifs, l'essor d'une industrie mécanique privée compétitive, tant sur le marché national qu'international». D'autre part, l'expert principal de la filière mécanique PME II, François Venel, a estimé que «les entreprises doivent élaborer un cahier des charges afin de garantir des pièces de rechange». Et d'ajouter : «Le but est de répondre au marché national et à la compétitivité.»

Dans ce sens, l'expert a souligné la nécessité de la mise en place d'un centre technique afin d'assurer la formation dans le domaine de la mécanique. «Il faut élaborer des actions dans les domaines de système d'information, organisation de production, la formation en commande numérique, la logistique et la gestion des ressources humaines», a-t-il expliqué.

*Wassila Benhamed
El Moudjahid du 18/12/2013*

Pour une passation libre des marchés publics entre entreprises publiques et privées (Bastp)

Le président de la Bourse algérienne de la sous-traitance et du partenariat (Bastp), Kamel Agsous, a plaidé mardi pour une passation libre des marchés publics entre entreprises nationales publiques et privées pour développer le tissu de la sous-traitance algérienne.

"Il faut libérer la relation entre entreprises nationales publiques et privées, afin de permettre aux PME algériennes de bénéficier davantage du vaste programme d'investissement public", a-t-il déclaré lors de la journée de présentation des actions de mise à niveau dans le secteur de la mécanique.

Selon ce responsable, la hausse enregistrée dans l'activité des grands donneurs d'ordres, notamment publics, grâce aux nouveaux projets prévus dans le cadre de la relance du secteur industriel, "ne profite pas" aux privés algériens.

"Il y a un décalage profond entre l'évolution du secteur public et celle du tissu industriel privé algérien", a-t-il regretté.

Pour faire face à cette situation, M. Agsous a mis l'accent sur la nécessité d'autoriser l'attribution des marchés publics librement entre entreprises nationales, publiques et privées, sans être obligé de passer par les appels d'offres.

Des facilitations procédurales ont été introduites fin 2012 à la réglementation des marchés publics, permettant de passer les marchés entre entreprises économiques publiques de gré à gré, rappelle-t-on.

Le président de la Bastp a prôné ainsi la généralisation de ces assouplissements à toutes les entreprises algériennes, notamment privées, pour leur permettre d'être actives en permanence, condition sine qua non pour réaliser les objectifs de la mise à niveau.

Par ailleurs, il a jugé indispensable de concevoir et de déployer des mesures ciblées de soutien et d'accompagnement du tissu de PME existant tant au niveau de leur organisation que de leur capacité d'investissement et de partenariat.

La Bastp a mis en œuvre, en partenariat avec le Programme d'appui aux PME/PMI et celui de la maîtrise des technologies d'information et de communication (PME II), un programme de formation, au cours de l'année 2013, pour la mise à niveau des entreprises relevant du secteur de la mécanique.

Les PME membres de la Bastp, ont bénéficié de formation dans la programmation des machines et outils à commande numérique ainsi que dans le management d'équipe et la programmation de travail. L'appui du PME II au secteur de la mécanique a nécessité un budget de 815.000 euros, ayant permis l'intervention de 45 experts pour assurer des missions d'étude, d'assistance technique et de formation.

Globalement, le PME II a accompagné une trentaine d'entreprises de ce secteur, durant la période 2011-2013, dans l'élaboration d'un diagnostic et d'un plan de mise à niveau et 12 d'entre elles ont engagé effectivement un processus de mise à niveau.

En outre, ce programme a procédé, dans le cadre d'appui institutionnel avec le ministère du Développement Industriel et de la Promotion de l'Investissement, à l'élaboration d'une étude pilote dans le domaine de la sous-traitance dans la filière des composantes automobile et trois études de projets

d'investissements industriels dans le domaine de la sous-traitance automobile (pièces de décolletage, articles en caoutchouc et ressorts à lames et à boudins).

Ces études ont pour objectif principal d'augmenter le taux d'intégration nationale dans le cadre de la production de véhicules Renault en Algérie. Les responsables de ce projet ont estimé ce taux entre 20 et 25% dans une première étape.

D'autres études ont été élaborées, dans le cadre du même programme, pour la création d'un Centre technique des industries de la mécanique, qui prendra en charge la formation dans ce secteur, les essais de machines et la veille technologique.

Le Temps du 17/12/2013

Les organes de presse ci-après ont également couvert l'évènement :

- ENNAHAR TV
- LA RADIO ALGERIENNE : Chaines I, II et III – Radio International